

## INGENIEUR ARCHITECTE

### OHMaSS-RFP-19008

#### REQUEST FOR PROPOSAL

<p><b>1. RFP No.</b> <b>Date de publication</b></p>	<p><b>RFP No : OHMaSS-RFP-19008</b> <b>Date de publication: 8 mai 2019</b></p>
<p><b>2. Synopsis</b></p>	<p>Le fonds Mondial contre le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme finance deux subventions destinées à soutenir le Ministère de la Santé et de la Population dans la lutte contre ces trois maladies en Haïti. Les subventions actuelles couvrent la période du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2020. L'ONG américaine Population Services International est récipiendaire principale de ces subventions et L'Organisation Haitienne de Marketing de Marketing (OHMaSS) est responsable de la conformité et du suivi de l'exécution de ces subventions en Haïti.</p> <p>Dans ce cadre, l'OHMaSS gère 16 sous-réceptaires chacun responsable de l'exécution d'un ou de plusieurs composantes des subventions. À ce titre les trois programmes nationaux en charge du VIH/SIDA (Programme National de Lutte contre le SIDA – PNLS), de la Tuberculose (Programme National de Lutte contre la Tuberculose – PNLT) et du Paludisme (Programme National de Contrôle de la Malaria – PNCM) ont été sous-contractualisés pour coordonner, exécuter et suivre les activités relevant de leurs responsabilités. Ces trois Programmes sont chapeautés par l'Unité de Contrôle des Programmes Nationaux (UCP) qui est l'unité administrative et de coordination de ces 3 programmes.</p> <p>Jusqu'à récemment, chacun de ces programmes étaient localisés dans des bâtiments distincts, répartis dans la ville de Port-au-Prince. En 2018, la Direction de l'UCP a initié une approche d'intégration du PNLS, PNLT et PNCM qui répond à une vision d'efficacité et d'efficacités. L'objectif était de relocaliser les programmes dans un édifice unique afin de partager les coûts des fonctions transversales comme l'administration, la logistique, la comptabilité, etc.</p> <p>En conséquence, avec l'appui de l'OHMaSS, l'UCP a développé une liste de critères de configuration qui permettront d'évaluer de manière objective la pertinence des locaux actuels et d'évaluer la possibilité de trouver un autre bâtiment répondant davantage aux besoins et à la vision de l'UCP.</p>
<p><b>3. Bureau/Adresse physique pour dépôt des offres</b></p>	<p>Veuillez soumettre les propositions, en format PDF à l'adresse : <a href="mailto:HTPROUREMENT@ohmasshaiti.org">HTPROCUREMENT@ohmasshaiti.org</a> avec le numéro de référence : OHMaSS-RFP-19008</p>
<p><b>4. Contact</b></p>	<p><b><a href="mailto:hprocurement@ohmasshaiti.org">hprocurement@ohmasshaiti.org</a>. Aucune correspondance ne sera prise en considération si elle envoyée sur une autre adresse que celle donnée.</b></p>
<p><b>5. Date limite et adresse de réception des questions</b></p>	<p>Mercredi 22 mai 2019 avant 4 :00 pm - <b><a href="mailto:hprocurement@ohmasshaiti.org">hprocurement@ohmasshaiti.org</a></b></p>



<b>6. Type de marché</b>	Contrat de Service
<b>7. Domaine d'expertise</b>	<b>Voir Termes de référence</b>
<b>8. Critères de sélection</b>	<p>Une procédure en deux étapes sera utilisée pour l'évaluation des offres, l'évaluation préliminaire (<i>Patente, Dernier avis de Contribution Financière et des Propriétés Bâties au nom de l'Agent ou Contrat de Bail valide et notarié</i>) aura lieu avant qu'une comparaison technique et financière ne soit considérée. Les propositions techniques et financières des soumissionnaires dont l'examen préliminaire satisfait aux exigences des termes de références seront considérées (méthode conforme/moins disant). L'analyse technique et financière prendra en compte la conformité aux spécifications techniques et le délai des livrables proposé.</p>
<b>9. Instructions générales</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Les soumissions tardives seront rejetées.</li><li>- Les offres non identifiées ne seront pas considérées</li><li>- Les soumissionnaires doivent confirmer par écrit la validité de l'offre</li></ul>
<b>10. PSI/OHMaSS, EthicsPoint</b>	<p>Ce processus étant un processus équitable et transparent aucun consultant ne bénéficie d'un avantage compétitif du fait qu'ils ont fourni des services antérieurs à OHMaSS. A cette fin, OHMaSS partagera avec tous les soumissionnaires toutes informations jugées importantes pouvant leur aider dans la préparation de leur offre.</p> <p>Dans l'éventualité où le Consultant a des inquiétudes quelconques concernant un cas de fraude, de gaspillage, d'abus ou de corruption dans le cadre du présent dossier; soit avec ses employés, soit avec une personne affiliée à PSI/OHMaSS, il peut signaler ses allégations et ses préoccupations par l'intermédiaire du site Web de dénonciation anonyme de PSI/OHMaSS, EthicsPoint. Le site Web pour rapporter ces allégations ou préoccupations est: <a href="http://www.psi.ethicspoint.com">www.psi.ethicspoint.com</a></p> <p>Les procédures de passation de marché de l'OHMaSS requièrent que la sélection et l'exécution du contrat respectent les politiques concernant la corruption et les manœuvres frauduleuses. En effet, les Consultants permettront à OHMaSS de vérifier certaines informations à leur compte selon les recommandations du Bailleurs (Le Fonds Mondial) et autres documents relatifs à l'exécution du contrat (en cas d'attribution), et de les soumettre pour vérification à des auditeurs désignés par le Fonds Mondial.</p>

## Termes de référence

### **Recrutement d'un architecte pour une évaluation de travaux d'aménagement de bâtiments en vue d'y intégrer des bureaux.**

#### **Contexte**

Le fonds Mondial contre le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme finance deux subventions destinées à soutenir le Ministère de la Santé et de la Population dans la lutte contre ces trois maladies en Haïti. Les subventions actuelles couvrent la période du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2020. L'ONG américaine Population Services International est récipiendaire principale de ces subventions et L'Organisation Haïtienne de Marketing de Marketing (OHMaSS) est responsable de la conformité et du suivi de l'exécution de ces subventions en Haïti.

Dans ce cadre, l'OHMaSS gère 16 sous-réceptaires chacun responsable de l'exécution d'un ou de plusieurs composantes des subventions. À ce titre les trois programmes nationaux en charge du VIH/SIDA (Programme National de Lutte contre le SIDA – PNLs), de la Tuberculose (Programme National de Lutte contre la Tuberculose – PNLt) et du Paludisme (Programme National de Contrôle de la Malaria – PNCM) ont été sous-contractualisés pour coordonner, exécuter et suivre les activités relevant de leurs responsabilités. Ces trois Programmes sont chapeautés par l'Unité de Contrôle des Programmes Nationaux (UCP) qui est l'unité administrative et de coordination de ces 3 programmes.

Jusqu'à récemment, chacun de ces programmes étaient localisés dans des bâtiments distincts, répartis dans la ville de Port-au-Prince. En 2018, la Direction de l'UCP a initié une approche d'intégration du PNLs, PNLt et PNCM qui répond à une vision d'efficacité et d'efficacité. L'objectif était de relocaliser les programmes dans un édifice unique afin de partager les coûts des fonctions transversales comme l'administration, la logistique, la comptabilité, etc. Toutefois, l'UCP n'a pas réussi à identifier un édifice unique pour localiser les 3 programmes et a signé un bail pour 2 édifices à proximité l'un de l'autre. Par ailleurs, l'UCP n'a pas répondu aux exigences de passation des marchés requis par le bailleur de fonds.

En conséquence, avec l'appui de l'OHMaSS, l'UCP a développé une liste de critères de configuration qui permettront d'évaluer de manière objective la pertinence des locaux actuels et d'évaluer la possibilité de trouver un autre bâtiment répondant davantage aux besoins et à la vision de l'UCP.

## Besoins

En tant que responsable de la conformité des procédures administratives et contractuelles exigées par le Fonds Mondial, l'OHMaSS doit évaluer les aspects suivants :

1. La conformité des 2 bâtiments contractés par l'UCP par rapport aux critères définis et, le cas échéant, les travaux d'aménagement nécessaires pour rendre ces bâtiments conformes.
2. La disponibilité (ou non) d'un édifice plus adapté aux besoins d'hébergement des 3 programmes nationaux et de leur coordination dans un seul et même édifice avec un minimum de travaux d'aménagement.

L'UCP ayant déjà déménagé ses 3 programmes nationaux dans deux (2) bâtiments, l'OHMaSS désire évaluer (à posteriori) si ces bâtiments répondent, en l'état, aux besoins de l'UCP. Pour cela, l'OHMaSS a contracté les services d'un agent immobilier qui évaluera la conformité des locaux actuels. Si cette évaluation devait démontrer que les bâtiments ne sont pas adaptés aux besoins de l'UCP, l'OHMaSS voudrait obtenir une évaluation des travaux d'aménagement nécessaires pour rendre ces bâtiments conformes.

À cet effet, avec l'appui de l'OHMaSS, l'UCP a développé une liste de critères de configuration qui permettront au personnel des 3 programmes nationaux et de l'UCP de travailler dans des conditions optimales. Cette liste est présentée à l'Annexe 1.

Par ailleurs, comme la situation actuelle ne permet de rassembler les 3 programmes nationaux dans un seul et même bâtiment, l'agent immobilier contracté cherchera également de nouveaux locaux potentiels permettant d'héberger les 3 programmes dans un seul et même local répondant aux critères énumérés en Annexe 1. Toutefois, considérant que le parc locatif de Port-au-Prince est davantage composé de maisons résidentielles transformées en bureaux, l'OHMaSS désire adjoindre les services d'un architecte à ceux de l'agent immobilier pour évaluer les éventuels besoins en travaux.

L'architecte aura donc pour mandat d'évaluer les travaux d'aménagement (ampleur et coûts) des locaux actuels et des nouveaux bâtiments qui pourraient potentiellement répondre à l'ensemble des critères voulus.

## Livrables

L'architecte devra accompagner l'agent immobilier dans toutes ses analyses et recherches et fournir une expertise technique et financière visant à documenter les travaux d'aménagement nécessaires dans les locaux actuels et les éventuels nouveaux locaux identifiés par l'Agent.

À ce titre, il devra contribuer aux 2 livrables suivant :



**OHMaSS**

Organisation Haitienne  
de Marketing Social pour la Santé

Ministère de la Santé et de la Famille

20, Imp. Chanlatte, Péguy-Ville

Pétio-Ville, Haïti

(509) 3701-9040

(509) 2813-1742

(509) 2816-1620

1. Évaluation des coûts des travaux d'aménagement qui seraient requis pour permettre aux bâtiments actuellement loués de répondre aux critères de l'Annexe 1;
2. Évaluation des coûts des différents travaux d'aménagement nécessaires pour les nouveaux bâtiments identifiés par l'agent immobilier. La priorisation des bâtiments proposés devra donc tenir compte à la fois des critères de l'annexe 1 qui seront satisfaits et de l'importance (ampleur et coûts) des travaux à envisager pour aménager les locaux afin de répondre à l'ensemble des critères désirés.

### Profil

- Architecte légalement enregistré en Haïti;
- L'architecte mandaté doit être propriétaire de son entreprise (dernier avis Contribution Foncière et des Propriétés Bâties au nom de l'agent est exigé);
- L'architecte doit avoir directement participé dans l'aménagement de bureaux pour au moins 5 clients de grande envergure (plus de 50 employés);
- Les architectes ayant déjà travaillé pour l'OHMaSS seront privilégiés;

### Particularité

La satisfaction des services rendus présélectionnera automatiquement l'architecte pour produire les plans d'aménagement et servir de maître d'ouvrage dans l'éventualité où les travaux d'aménagement du bâtiment retenu seront financés par le bailleur.

### Délais

- **Livrable 1** : 15 jours ouvrables après signature du contrat
- **Livrable 2** : 20 jours ouvrables après signature du contrat

### Offre technique et financière

**L'offre technique doit, au minimum, contenir les éléments suivants :**

- Présentation de l'Architecte
- Expérience de l'Architecte conformément aux exigences du mandat
- Approche de travail
- Documents légaux
  - Patente;
  - Dernier avis de Contribution Financière et des Propriétés Bâties au nom de l'Agent;


**L'offre financière doit, au minimum, contenir les éléments suivants :**

- Coûts détaillés pour le livrable 1 (en USD);
- Coûts détaillés pour le livrable 2 (en USD)



**OHMaSS**

Organisation Haitienne  
de Marketing Social pour la Santé

Membre du réseau 

20, Imp. Chanlatte, Péguy-Ville  
Péti- Ville haiti  
(509) 3701-9040  
(509) 2813-1742  
(509) 2816-1620

Proposition de tarification pour la réalisation des plans d'aménagement et la maîtrise d'ouvrage si les travaux seront financés par le bailleur. L'OHMaSS ne peut garantir ce marché.

### **Critères d'évaluation des offres (50 points)**

Présentation et Expérience de l'Architecte	30 points
Approche de travail	15 points
Conformité administrative et légale	20 points
Proposition financière pour les 2 livrables	25 points
Proposition financière pour la réalisation des plans et la maîtrise d'ouvrage	10 points

*Pour une meilleure compréhension de ce mandat, tous les intéressés sont invités à une séance « Questions/Réponses » le lundi 20 mai 2019 entre 2 :00 et 3 :00 pm au local du bureau de l'OHMaSS sis à Impasse Chanlatte #20, Péguy-ville:*

L'offre financière peut accompagner l'offre technique dans un même document. Ce dernier doit être envoyé en format PDF à l'adresse : [HTPROCUREMENT@ohmasshaiti.org](mailto:HTPROUREMENT@ohmasshaiti.org) **avant le 22 mai 2019 4 :00 pm.**

### CONFIRMATION DE PARTICIPATION

Madame / Monsieur

Nous accusons réception de votre Appel à propositions ou demande de soumission No. **OHMaSS-RFP-19008** en date du \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ et confirmons par la présente que :

NOUS AVONS L'INTENTION

NOUS N'AVONS PAS L'INTENTION

**De soumettre une proposition à l'Organisation Haïtienne de Marketing Social pour la Santé (OHMaSS) avant ou à la date limite mentionnée.**

Nous reconnaissons que ce document d'Appel à Propositions ou cette Demande de Soumission est la propriété de l'Organisation Haïtienne de Marketing Social pour la Santé (OHMaSS), et qu'il contient des informations confidentielles. Sur simple demande, nous le retournerons, ou toute partie de celui-ci et toutes copies à l'Organisation Haïtienne de Marketing Social pour la Santé (OHMaSS).

Nom de la Firme : \_\_\_\_\_

Nom du représentant : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

NIF de la Firme : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

No de téléphone : \_\_\_\_\_

Email de la Firme : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

**IMPORTANT :**

Si vous n'avez pas l'intention de soumettre une offre à l'Organisation Haïtienne de Marketing Social pour la Santé (OHMaSS), veuillez en indiquer la raison :

- Nous ne sommes pas en capacité de soumettre une offre pour cette date.
- Nous ne pouvons satisfaire aux spécifications techniques de cet Appel d'Offres.
- Nous ne pensons pas pouvoir être compétitifs cette fois-ci.
- Autres raisons, veuillez détailler s.v.p (*dans une page annexe*)

***Veuillez retourner cet accusé de réception à l'adresse de L'OHMaSS, sis au No. 20, Impasse Chanlatte, Péguy-Ville, Haïti, ou par messagerie électronique à [hprocurement@ohmasshaiti.org](mailto:hprocurement@ohmasshaiti.org) avant le 17 mai 2019 (4:00 pm)***